



Dialogue social dans les TPE

Novembre 2009



FIDUCIAL, est le leader des services pluridisciplinaires aux petites entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs.

Créée en 1970 par Christian Latouche son fondateur et actuel Président, **FIDUCIAL** s'est développée grâce à une dynamique de croissance ininterrompue depuis plus de 40 ans. Elle est aujourd'hui présente dans 78 pays et compte plus de 13 000 collaborateurs avec un chiffre d'affaires en 2008 de 1,5 milliard de dollars dont 646 millions d'euros en France auprès de 200 000 clients.

La mise en commun des savoir-faire au sein de **FIDUCIAL** lui ont permis d'acquérir une expertise complète dans les métiers du droit, de l'audit, de l'expertise comptable, du conseil financier et de l'informatique. Elle propose aussi un ensemble de produits et de services pour le monde du bureau.

Présente sur tout le territoire national avec ses 568 agences, soit une agence tous les 30 kilomètres, **FIDUCIAL** est le véritable partenaire des chefs d'entreprise et, grâce à son offre globale, leur permet de se consacrer pleinement à leur métier.

Pour plus d'informations consulter : www.fiducial.fr



Méthodologie



Méthodologie

- ▶ Ce sondage a été réalisé auprès de deux échantillons distincts :



- ▶ Un échantillon représentatif de **1 007 dirigeants de TPE de 1 à 10 salariés**, raisonné sur les critères de secteur d'activité de l'entreprise (agriculture incluse), taille de l'entreprise et redressé selon les données INSEE. Interrogé par téléphone du 27 octobre au 3 novembre 2009.
- ▶ Un échantillon représentatif de **1 276 salariés de TPE de 1 à 10 salariés** raisonné sur les critères de secteur d'activité de l'entreprise, taille de l'entreprise, sexe, âge des salariés et redressé selon les données INSEE. Interrogé en ligne du 27 au 30 octobre 2009.
- ▶ Application de la norme ISO : OpinionWay a réalisé cette étude en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



Principaux enseignements



Le dialogue dans les TPE est jugé de bonne qualité

► Des échanges ouverts et fréquents, jugés de bonne qualité par les patrons et par leurs salariés

- **98%** des patrons de TPE de 1 à 10 salariés considèrent que la **qualité du dialogue** avec leurs salariés **est bonne**. De leur côté, les salariés portent la même appréciation (82% de bonne qualité et même 32% de très bonne qualité). 68% des salariés ont le sentiment que leurs droits sont mieux, voire autant respectés dans une petite entreprise que dans une plus grande. 84% estiment aussi qu'en tant qu'individu, ils y sont davantage écoutés et respectés.
- La petite taille de ces entreprises explique fortement la qualité du dialogue qui se construit quotidiennement entre les patrons de TPE et leurs salariés. Côté chef d'entreprise, **92% déclarent avoir au moins un échange quotidien** avec leurs salariés ; déclaration partagée par **65% des salariés**. La proximité permet de tisser des liens plus étroits que dans les plus grandes entreprises, bien que le sujet le plus abordé soit l'organisation du travail devant la famille, les loisirs et le temps libre. En revanche, et fort logiquement, le temps de travail et les rémunérations sont moins évoqués.



Les salariés des TPE semblent plus heureux que leurs homologues

► Plus heureux et moins stressés

- **82%** des salariés de TPE se déclarent **heureux** dans leur travail (contre 77% pour l'ensemble des salariés [1]).
- **46%** des salariés de TPE s'estiment **stressés** (contre 53% pour l'ensemble des salariés [1]).
- Les salariés semblent satisfaits de leurs conditions matérielles de travail (77%), de la durée de leur temps de travail (76%), de la qualité du dialogue avec leur patron (74%), de leur charge de travail (74%) et de leur équilibre vie professionnelle / vie privée (71%). Les éléments les moins satisfaisants restent les perspectives professionnelles (55% de satisfaits) et leur niveau de salaire (48% de satisfaits).
- La crise se fait ressentir aussi dans les TPE. 23% des salariés se sentent moins protégés (43% autant) dans leur entreprise qu'ils ne le seraient dans une plus grande. Mais un tiers s'y sentent toutefois mieux protégés.
- Néanmoins, **75%** des salariés de TPE **préfèrent travailler dans leur petite entreprise** plutôt que dans une entreprise de plus grande taille.

[1] Sondage réalisé pour 20 minutes auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des salariés Français - octobre 2009



La représentation de salariés n'apparaît pas utile dans les TPE

- ▶ **La création dans les TPE d'institutions représentatives des salariés est rejetée tant par les patrons que par leurs salariés**
 - **75% des patrons** de TPE de 1 à 10 salariés et **64% des salariés** de ces mêmes entreprises jugent que l'instauration d'institutions représentatives des salariés dans les TPE **n'améliorerait nullement la qualité du dialogue**. Pour 66% des patrons et 59% des salariés, elle ferait même **perdre du temps** dans la résolution des problèmes.
 - Par ailleurs, **80% des salariés de TPE ne ressentent pas le besoin** d'avoir un intermédiaire ou un représentant pour négocier avec leur patron. Ils sont néanmoins partagés sur les bénéfices d'un tel dispositif : 49% estiment qu'il améliorerait leurs droits de salarié alors que 50% pensent qu'il ne changerait rien.
 - Seuls 27% des salariés de TPE de 6 à 10 salariés accepteraient de devenir délégué du personnel si le seuil d'élection était abaissé, sachant qu'aujourd'hui, selon les patrons de TPE, un salarié ne discute au nom de ses collègues que dans 9% des entreprises.
 - Pour la signature d'accords d'entreprise mettant en place de nouveaux dispositifs sociaux ou adaptant la réglementation, les salariés préféreraient opter pour le référendum (58%) plutôt que pour une négociation via un « représentant du personnel interne » (21%) ou un « représentant du personnel externe à leur entreprise » (20%).



Abaissement du seuil d'élection d'un délégué du personnel rejeté

- ▶ **Les patrons rejettent l'abaissement du seuil d'élection d'un délégué du personnel à partir 6 salariés**
 - **66% des TPE** concernées par l'idée d'abaisser le seuil d'élection d'un délégué du personnel à partir de 6 salariés **y sont opposés.**
 - Les patrons réfractaires évoquent la perte de temps (85%), l'inutilité (82%), les coûts supplémentaires liés aux heures de délégation (77%), mais aussi les risques de détérioration de la qualité actuelle du dialogue avec leurs salariés (74%). Quant aux patrons favorables, ils justifient leur choix par la bonne qualité du dialogue dans les TPE, ce qui de ce fait ne devrait donc pas poser de problèmes (85%). Ils y voient aussi, plus résignés, la seule façon d'identifier des représentants susceptibles de négocier l'adaptation d'accords de branche (59%) ou de pouvoir signer des accords d'entreprise (48%).
 - ... **mais l'abaissement du seuil ne semble pas un frein important pour l'emploi** : parmi les TPE de 6 à 10 salariés, seules **22%** déclarent que cette mesure les inciterait à **réduire leurs effectifs** et parmi celles de 1 à 5 salariés, elles ne sont également que **36%** à évoquer cette mesure comme étant un **frein à l'embauche.**
- ▶ **Les patrons rejettent encore plus massivement la création d'institutions représentatives du personnel interentreprises.**
 - **76% des patrons refusent qu'une personne extérieure à leur entreprise puisse négocier** dans leur entreprise ou défendre leurs salariés, et ce pour des raisons de méconnaissance de l'entreprise (92%), d'illégitimité (67%) ou par crainte de voir semer la méfiance dans l'esprit de leurs collaborateurs (69%).



Scepticisme généralisé sur l'apport des syndicats

► Un vrai déficit de représentativité

- Seuls **31% des patrons** de TPE (ils étaient 42% en 2007 [1]) considèrent que les syndicats patronaux sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de toutes les entreprises françaises. Le score n'est guère meilleur du côté des salariés. Uniquement **32%** estiment que les syndicats de salariés sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de l'ensemble des salariés français.
- Côté chefs d'entreprise, l'image des syndicats patronaux n'est pas reluisante. **Seuls 25%** des patrons de TPE déclarent qu'ils **prennent suffisamment en compte les spécificités des petites entreprises**. Ces syndicats ne sont en fait pas reconnus pour défendre correctement les intérêts des petites entreprises. Le niveau de confiance s'établit à 35% pour le Medef, 20% pour la FNSEA, 20% pour l'UPA, 20% pour la CGPME et 16% pour l'UNAPL, des scores en baisse par rapport à 2007 [1].
- Côté salariés, l'image des syndicats de salariés n'est pas mieux perçue. La confiance dans les cinq grandes centrales françaises pour défendre l'intérêt des salariés des TPE s'établit à des niveaux faibles : 33% pour la CFDT, 30% pour FO, 28% pour la CGT, 25% pour la CFE-CGC et 22% pour la CFTC. Pas surprenant que **79%** des salariés de TPE soient **opposés à l'idée d'obliger un salarié à adhérer à un syndicat**.

► La pression gouvernementale est mal perçue

- Les patrons de TPE jugent à **55% déplacée la pression mise par le gouvernement** sur les partenaires sociaux pour faire aboutir les négociations sur le dialogue social dans les TPE.

[1] *Baromètre des TPE - Vague 25 - réalisée en janvier 2007



Résultats



1

Etat du dialogue dans les TPE



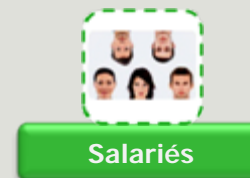
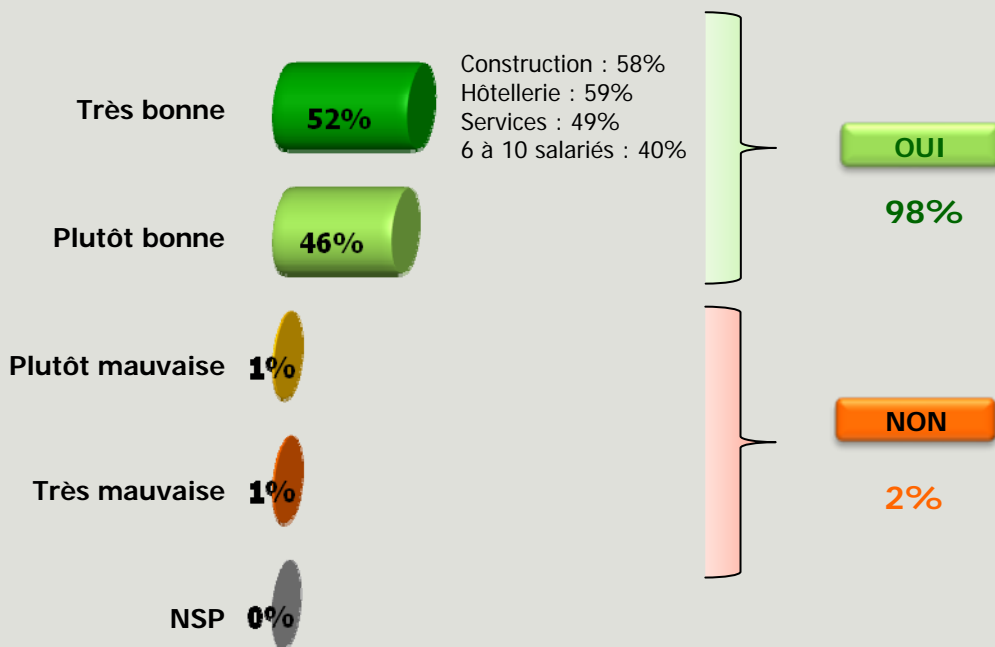
Qualité de dialogue entre le patron et ses salariés

Question patrons : diriez-vous que la qualité du dialogue entre vos salariés et vous est... ?

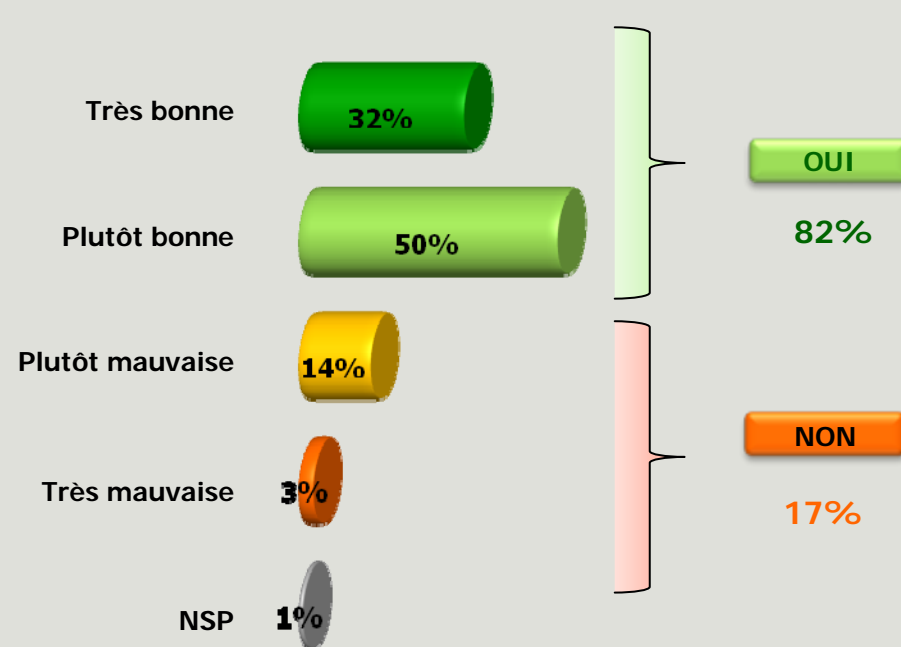
Question salariés : diriez-vous que la qualité du dialogue entre votre patron et vous est... ?



Patrons TPE



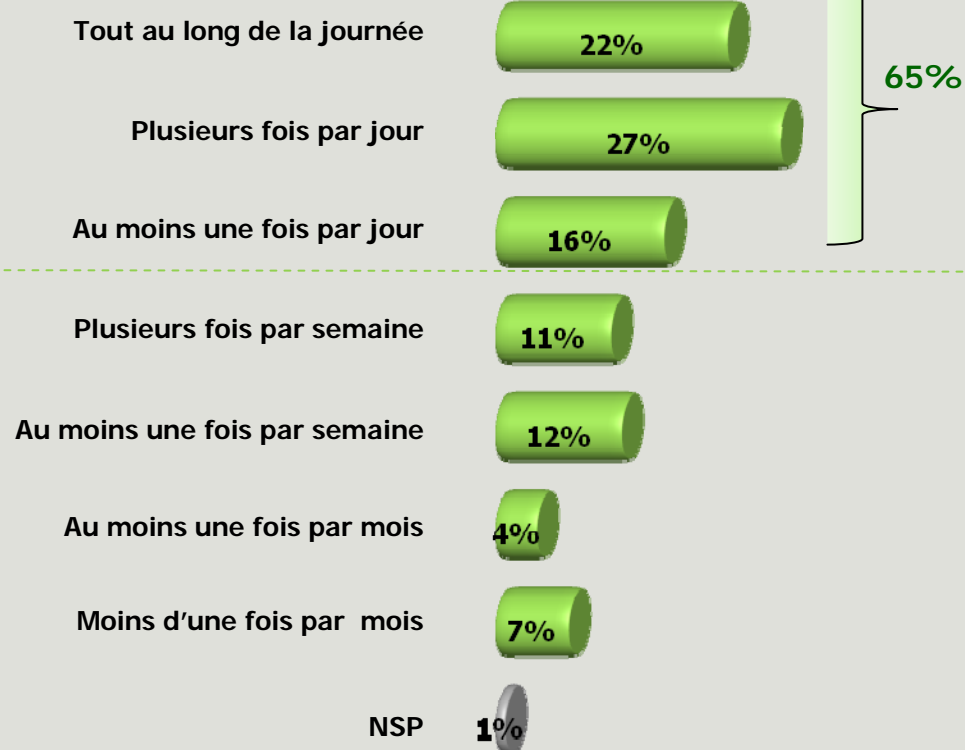
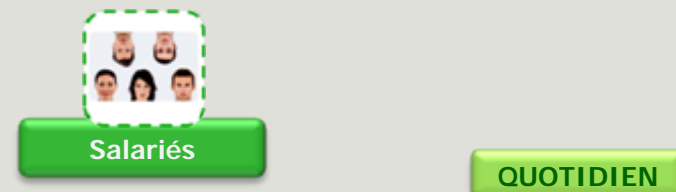
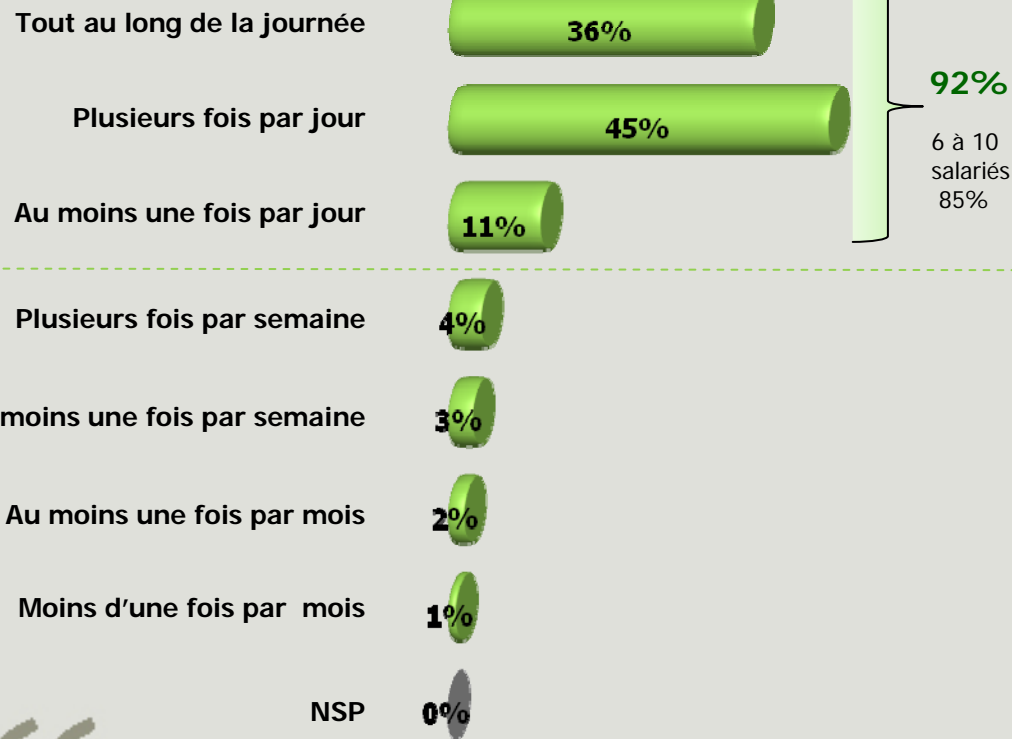
Salariés



Fréquence du dialogue entre le patron et ses salariés

Question patrons : quelle est la fréquence de vos discussions avec vos salariés ?

Question salariés : quelle est la fréquence de vos discussions avec votre patron ?



Thématiques de discussion

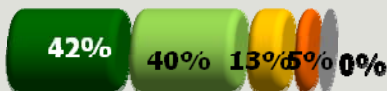
Question : je vais vous citer plusieurs sujets. Vous me direz si vous les abordez avec vos salariés / votre patron, très fréquemment, souvent, rarement ou jamais :



Patrons TPE

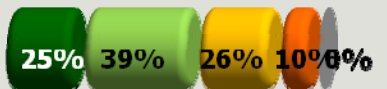
Total
Fréquent

Organisation du travail



82%
Construction 89%
Hôtellerie 74%

Famille



64%

Loisir et temps libre



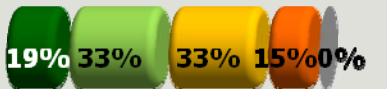
60%

Conditions de travail



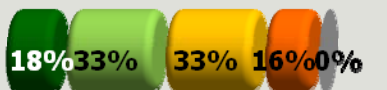
57%

Temps de travail



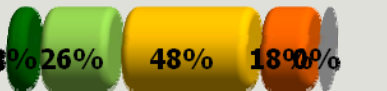
52%

Aménagement du
temps de travail

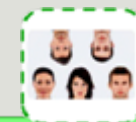


51%
Construction 57%
Commerce 45%

Rémunération



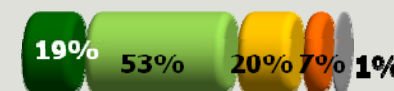
34%



Salariés

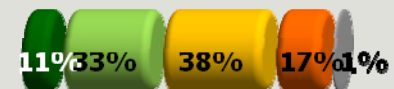
Total
Fréquent

Organisation du travail



72%

Famille



44%

Loisir et temps libre



44%

Conditions de travail



40%

Aménagement du
temps de travail



39%

Temps de travail



34%

Rémunération



21%



Fréquent



souvent



Rarement



Jamais



NSP



Existence d'un porte parole dans les TPE



Patrons TPE

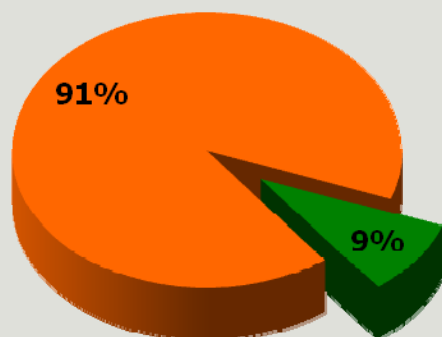
Question : y a-t-il aujourd'hui dans votre entreprise un salarié qui parle avec vous au nom de ses collègues ?

Question : sur quels sujets ?

Base : Si oui

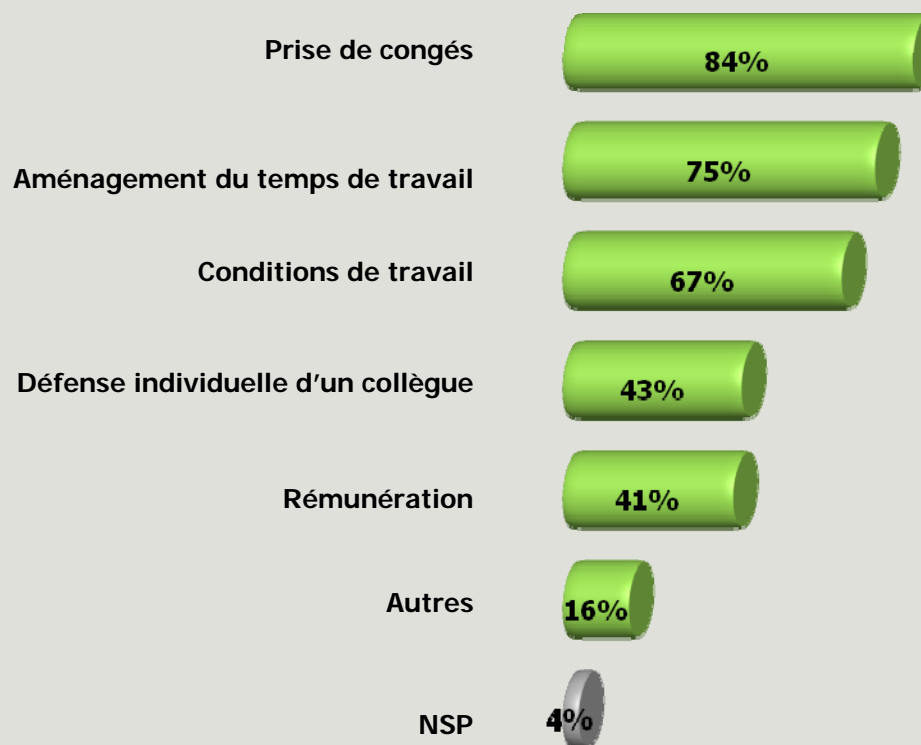
Total supérieur à 100%, plusieurs réponses possibles

NON

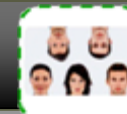


6 à 10
salariés
12%

OUI

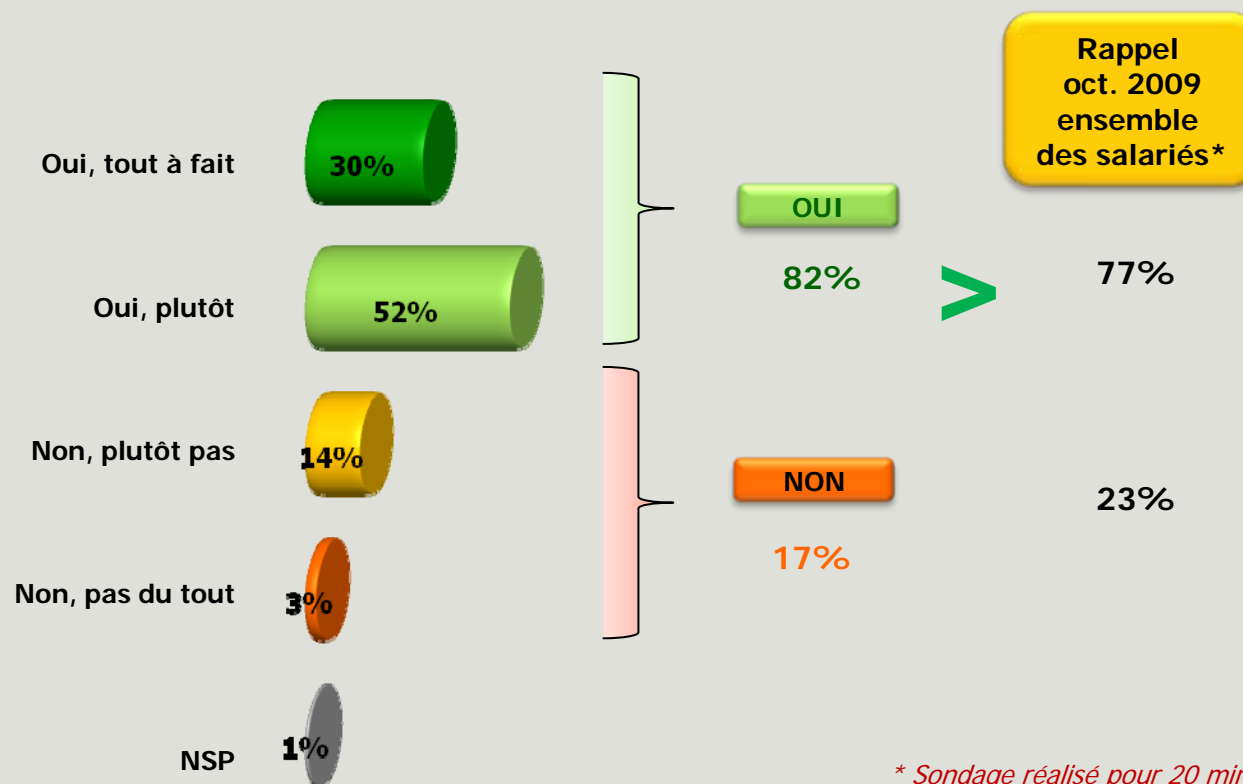


Appréciation du bonheur au travail



Salariés

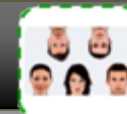
Question : globalement, diriez-vous que vous êtes heureux(se) dans votre travail ?



** Sondage réalisé pour 20 minutes auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des salariés Français - octobre 2009*

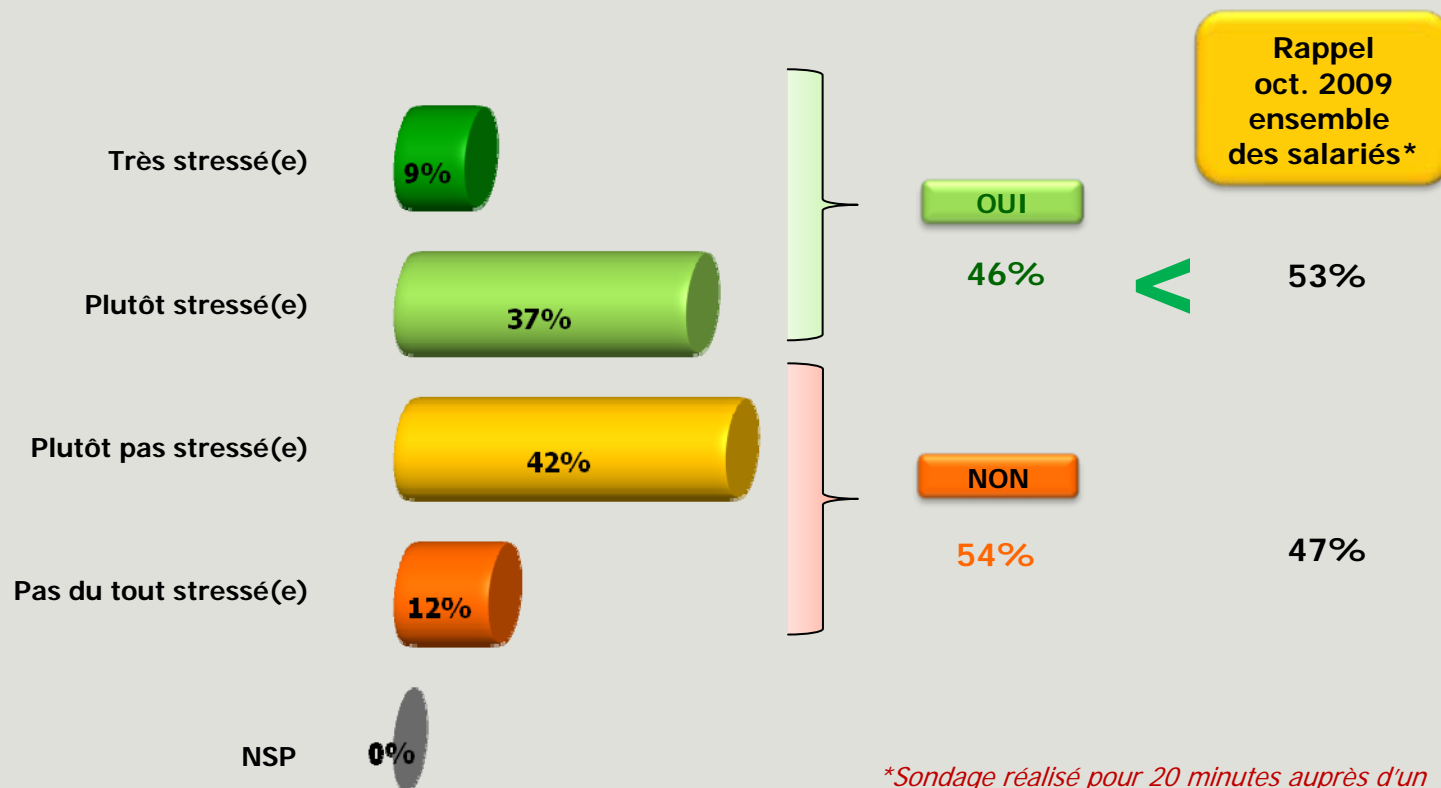


Appréciation du stress au travail



Salariés

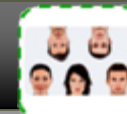
Question : diriez-vous que vous êtes stressé(e) dans votre travail ?



**Sondage réalisé pour 20 minutes auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des salariés Français - octobre 2009*



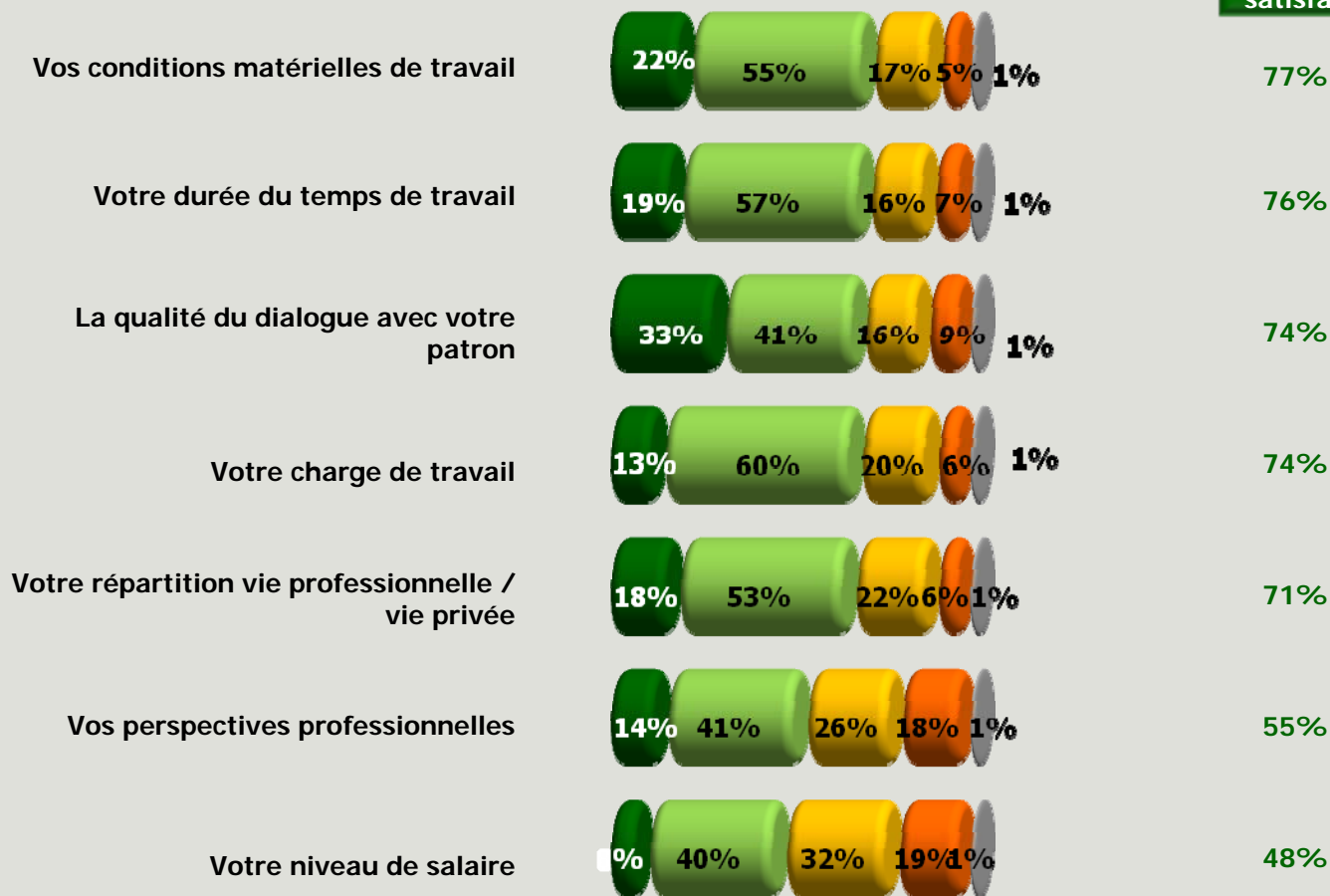
Satisfaction détaillée des salariés de TPE



Salariés

Question : pour chacun des points suivants dites-nous si vous en êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt pas satisfait(e) ou pas satisfait(e) du tout ?

Sous total satisfait



Très satisfait



Plutôt satisfait



Plutôt pas satisfait



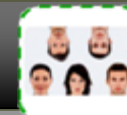
Pas du tout Satisfait



NSP

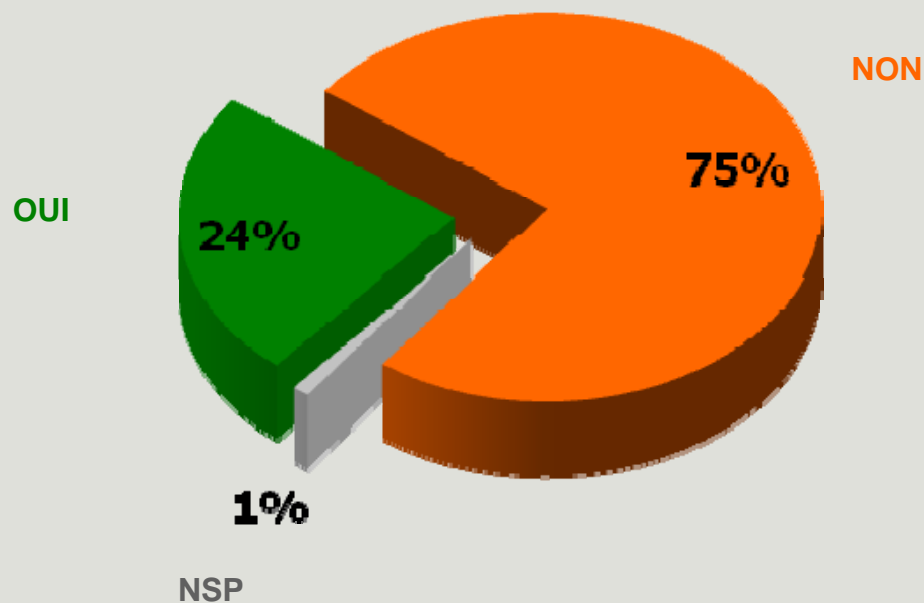


Préférence entre une TPE et une plus grande entreprise

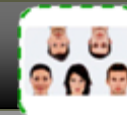


Salariés

Question : auriez-vous préféré travailler dans une plus grande entreprise type PME ou grande entreprise (plutôt que dans votre petite entreprise) ?

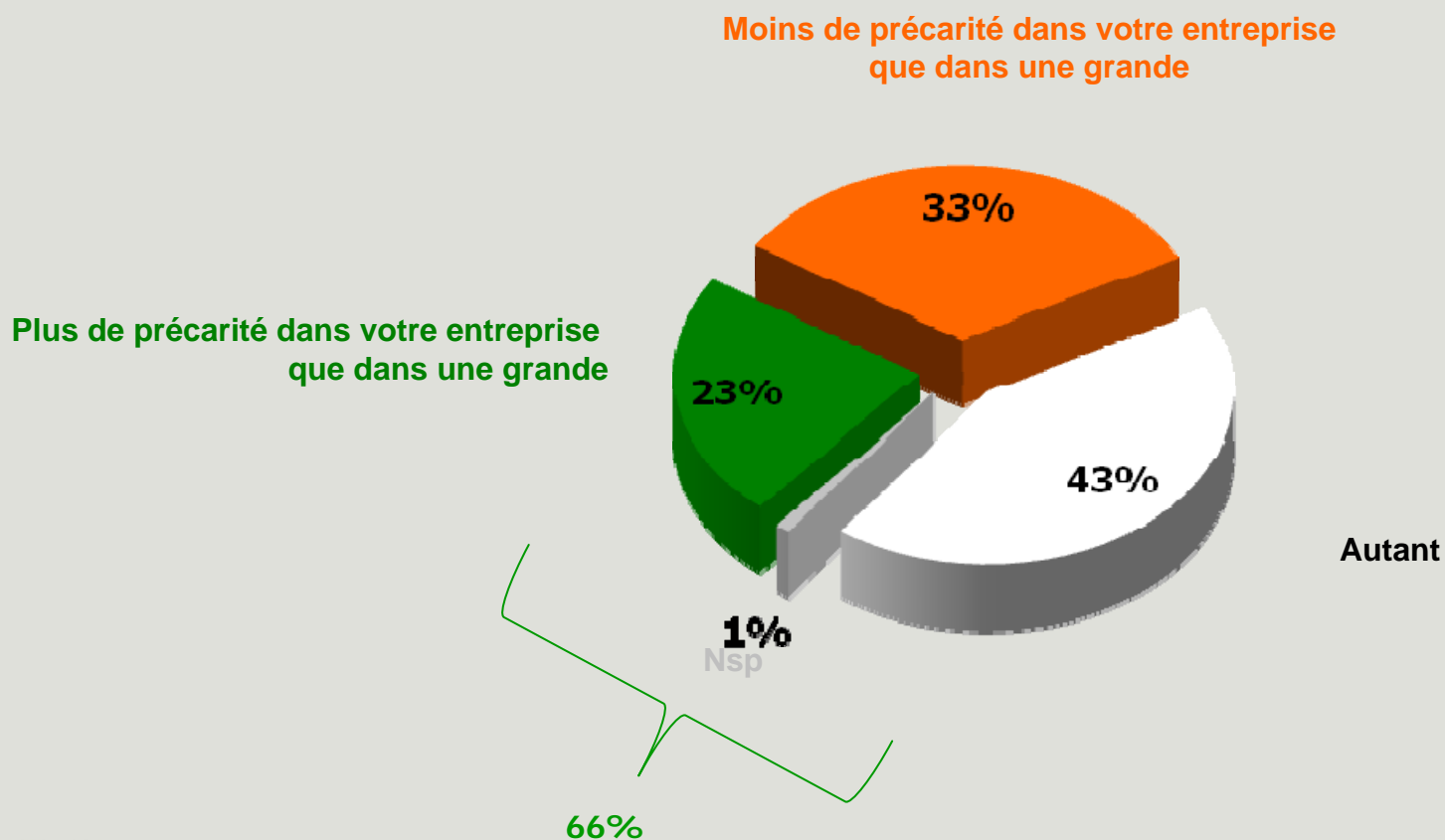


Appréciation de la précarité du travail



Salariés

Question : avez-vous le sentiment d'avoir plus de précarité dans votre emploi que si vous travailliez dans une plus grande entreprise... ?

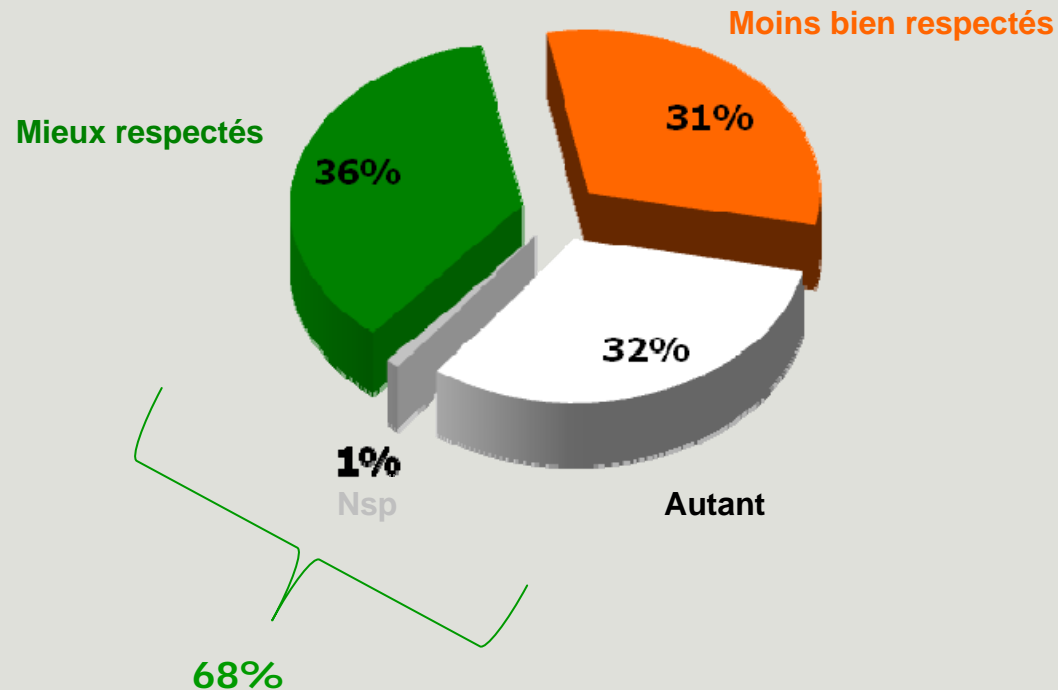


Appréciation des droits des salariés des TPE



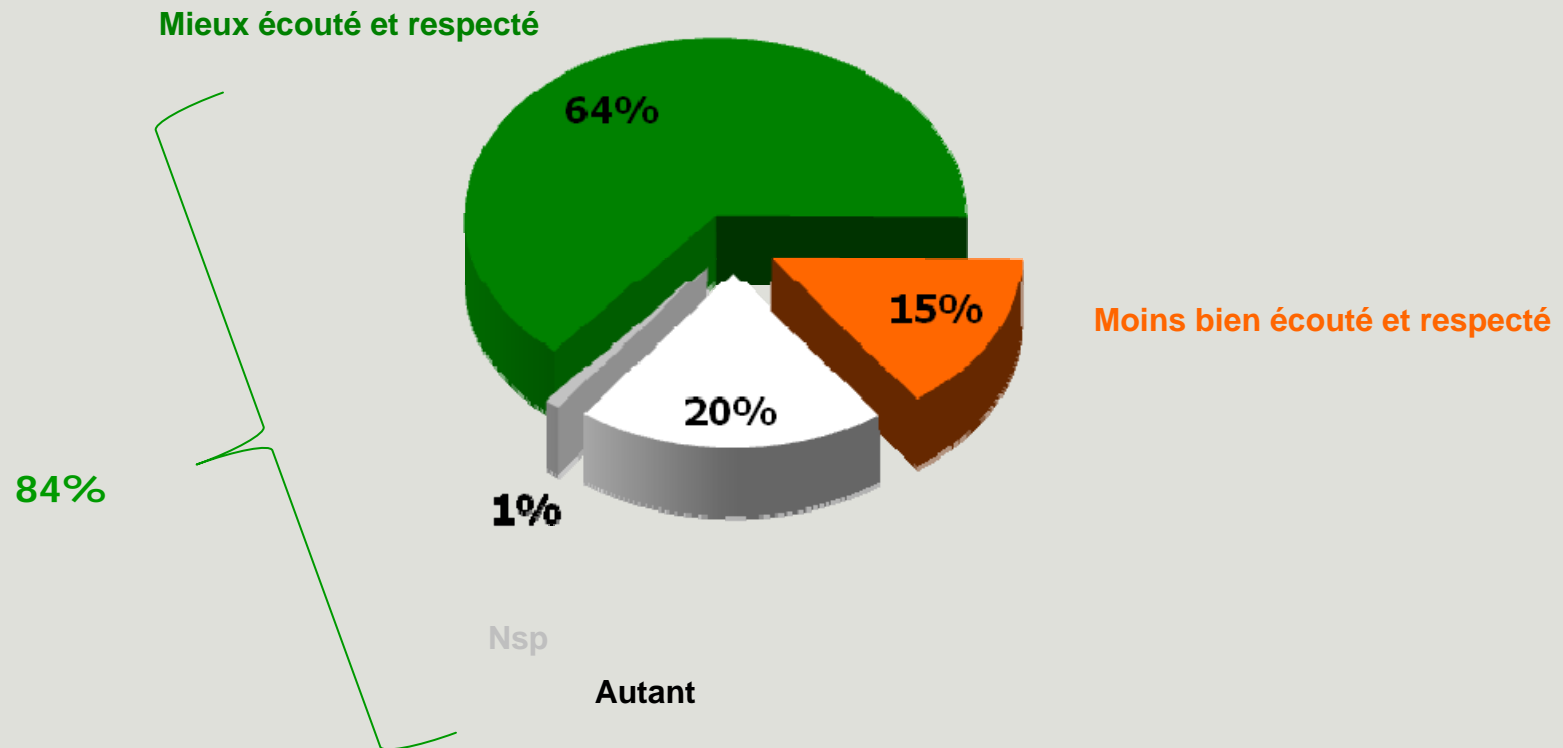
Salariés

Question : avez-vous le sentiment que vos droits de salarié sont mieux, moins bien ou autant respectés dans une petite entreprise que dans une plus grande entreprise... ?





Question : avez-vous le sentiment en tant qu'individu que votre patron vous écoute et vous respecte mieux, moins bien ou autant que si vous travailliez dans une plus grande entreprise... ?



2

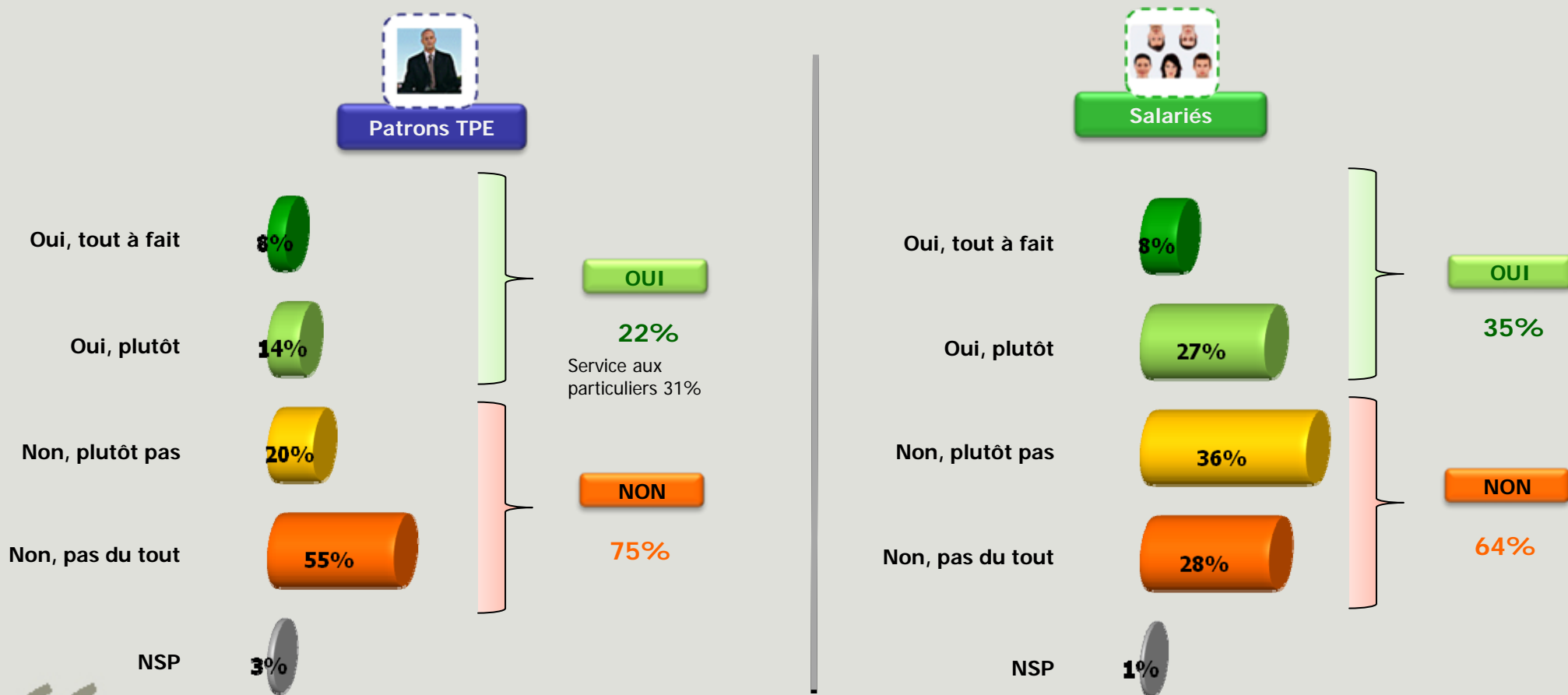
Organisation de la représentation des salariés dans les TPE



Création d'institutions représentatives du personnel dans les TPE

La loi d'août 2008 sur la représentativité syndicale prévoit la négociation de nouvelles conditions de dialogue social dans les PME de 11 à 49 salariés. Parmi les pistes étudiées pour les petites entreprises de moins de 11 salariés, il y a la création d'institutions représentatives des salariés, soit à l'intérieur de l'entreprise, soit à l'extérieur.

Question patrons : pensez-vous que la création de telles institutions représentatives des salariés améliorerait la qualité du dialogue ... entre vos salariés et vous ? Question salariés : ... entre votre patron et vous ?



Institutions représentatives du personnel interentreprises



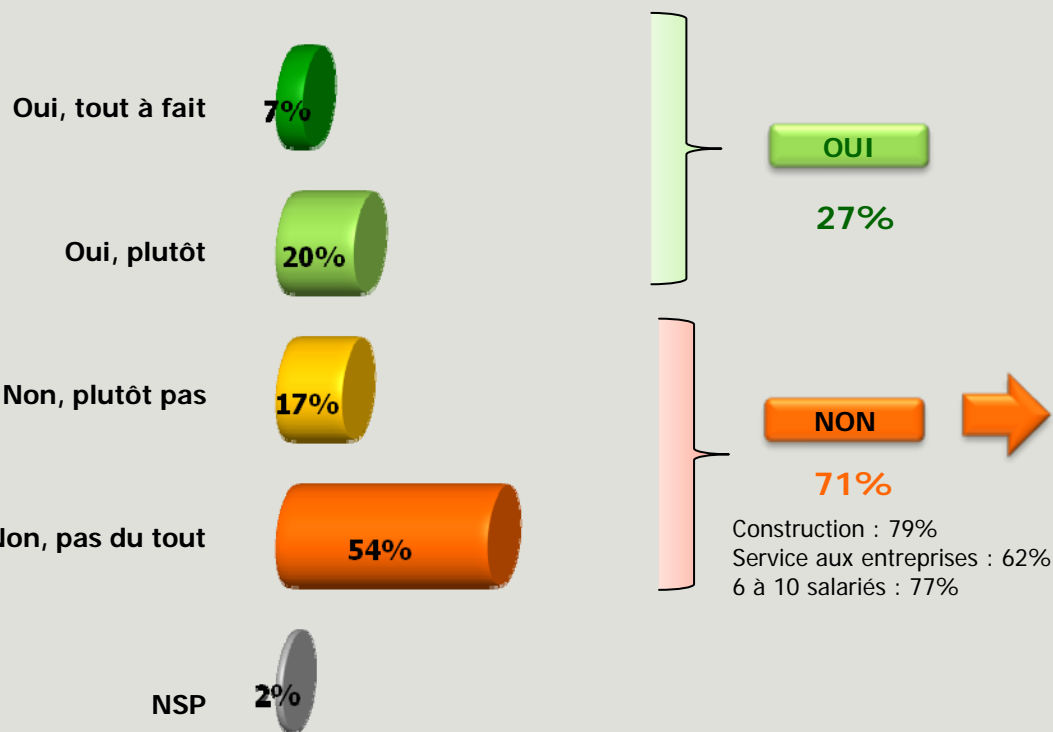
Patrons TPE

Question : s'il était décidé de créer des institutions représentatives du personnel interentreprises, accepteriez-vous qu'une personne extérieure à votre entreprise intervienne directement pour négoier dans votre entreprise ou pour défendre vos salariés ?

Question : sinon, pourquoi ?

Base : Ensemble des patrons de TPE de 1 à 10 salariés

Total supérieur à 100%, plusieurs réponses possibles



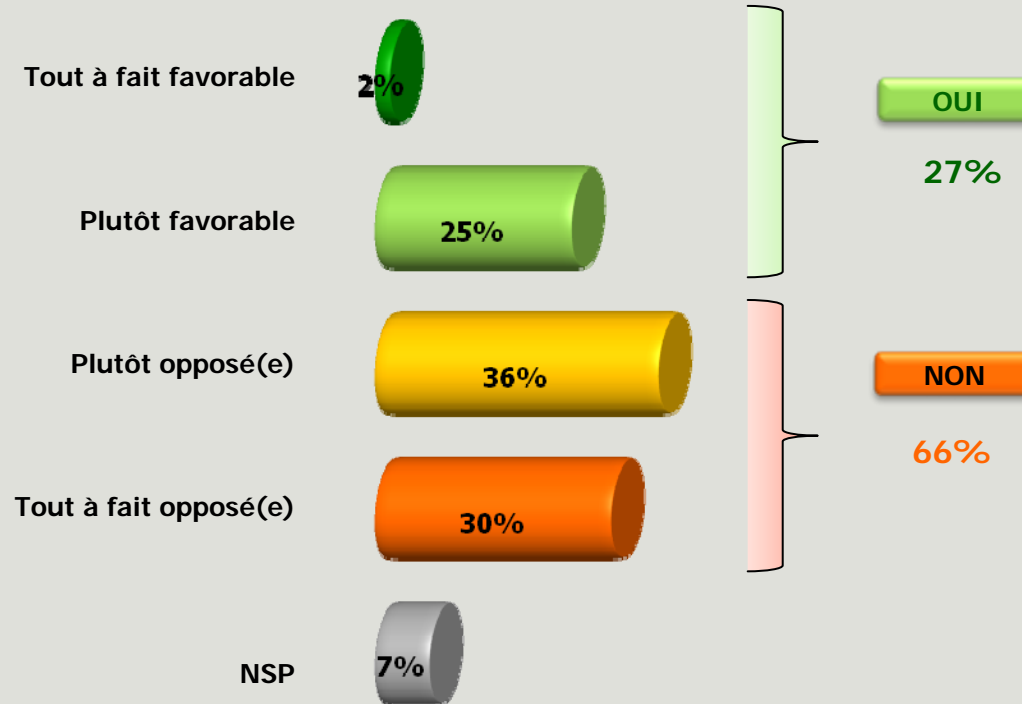
Abaissement du seuil de désignation d'un délégué du personnel



Patrons TPE

Question : êtes-vous favorable ou opposé(e) à l'abaissement du seuil de désignation d'un délégué du personnel dans les entreprises de plus de 5 salariés au lieu de 10 aujourd'hui ?

Base : patrons de TPE de 6 à 10 salariés



Raisons d'adhésion ou d'opposition à l'abaissement du seuil

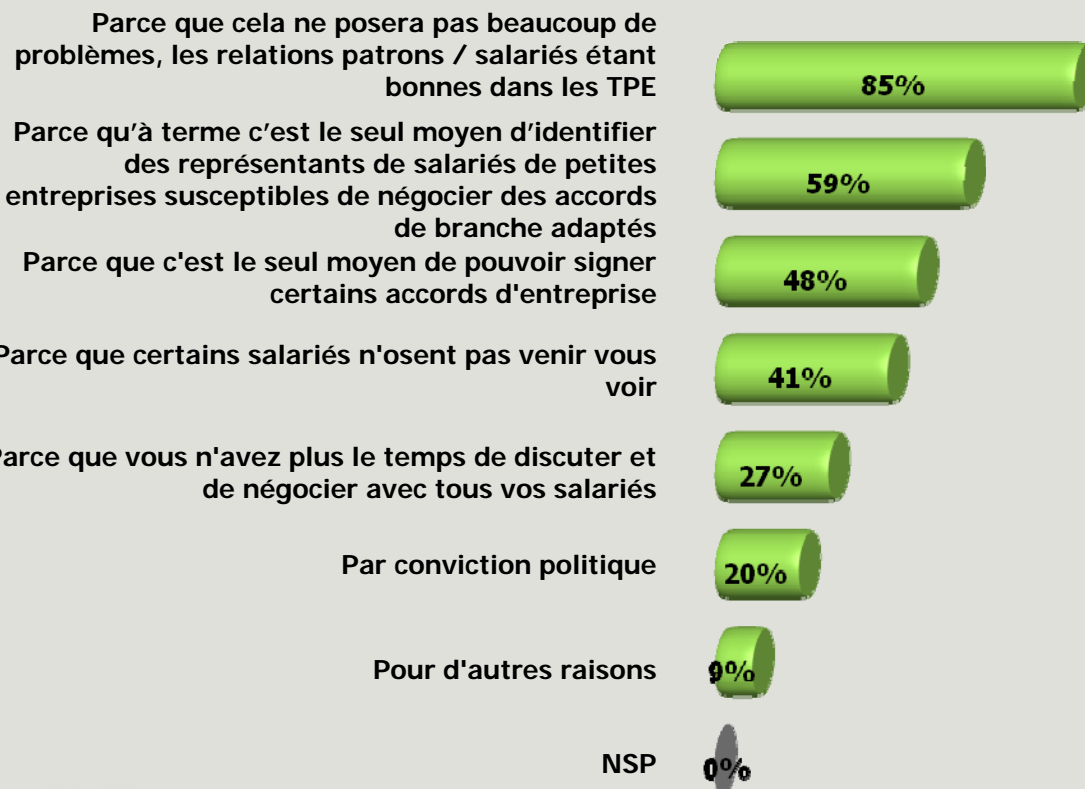


Patrons TPE

Question : pourquoi y êtes-vous favorable ?
C'est plutôt... ?

Base : favorables à l'abaissement du seuil

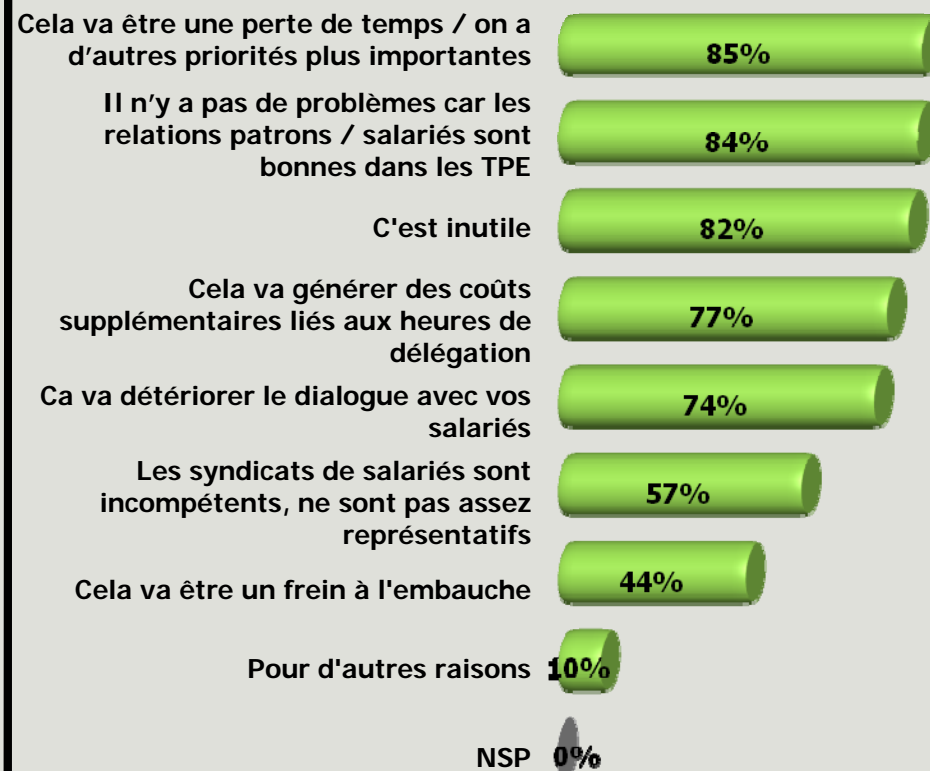
Total supérieur à 100%, plusieurs réponses possibles



Question : pourquoi y êtes-vous opposé(e) ?
C'est plutôt... ?

Base : défavorables à l'abaissement du seuil

Total supérieur à 100%, plusieurs réponses possibles



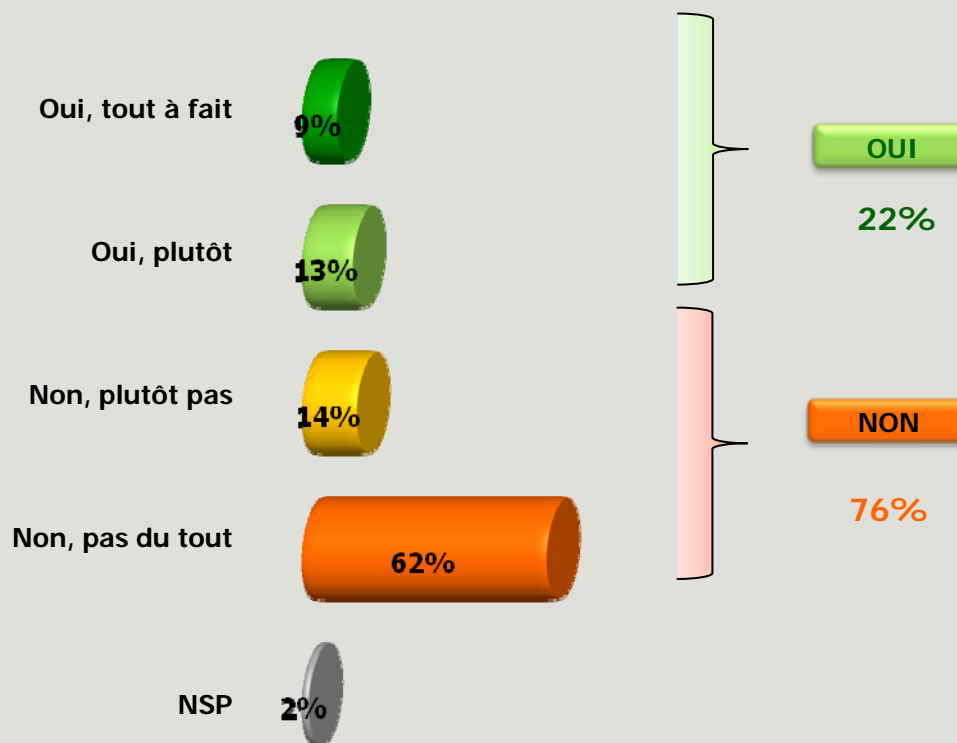
Réduction des effectifs du fait de l'abaissement du seuil



Patrons TPE

Question : est-ce que s'il était décidé d'abaisser le seuil de désignation d'un délégué du personnel dans les entreprises de plus de 5 salariés au lieu de plus de 10 aujourd'hui, une telle mesure vous conduirait à réduire vos effectifs ?

Base : patrons de TPE de 6 à 10 salariés



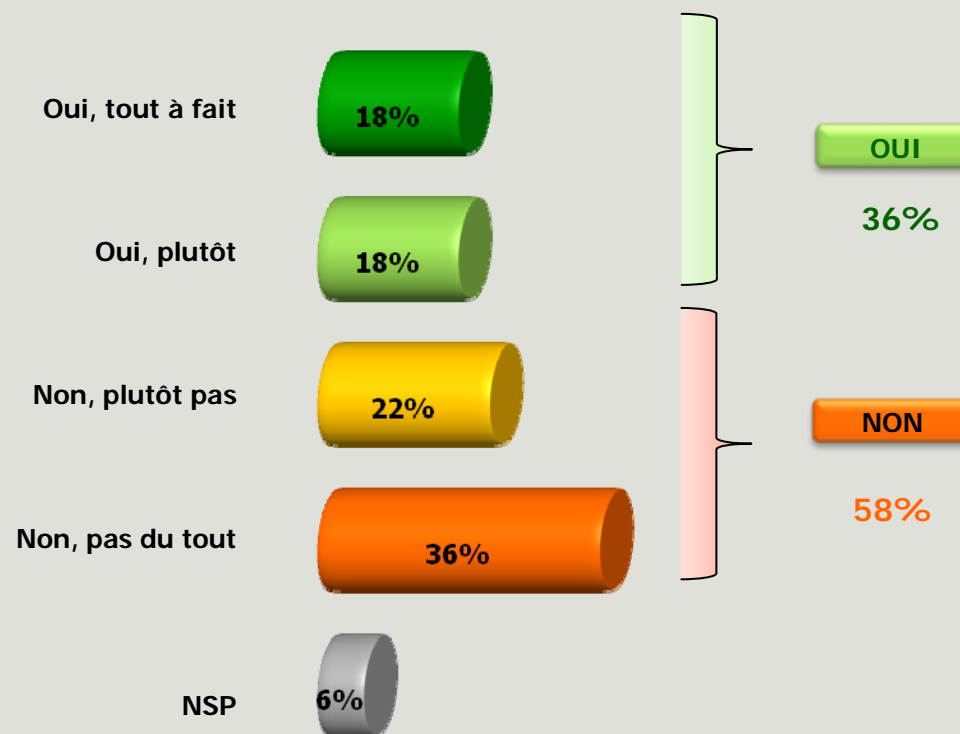
Frein à l'embauche du fait de l'abaissement du seuil



Patrons TPE

Question : est-ce que s'il était décidé d'abaisser le seuil de désignation d'un délégué du personnel dans les entreprises de plus de 5 salariés au lieu de 10 aujourd'hui, une telle mesure serait pour vous un frein à l'embauche afin de rester en deçà de ce seuil ?

Base : patrons de TPE de 1 à 5 salariés

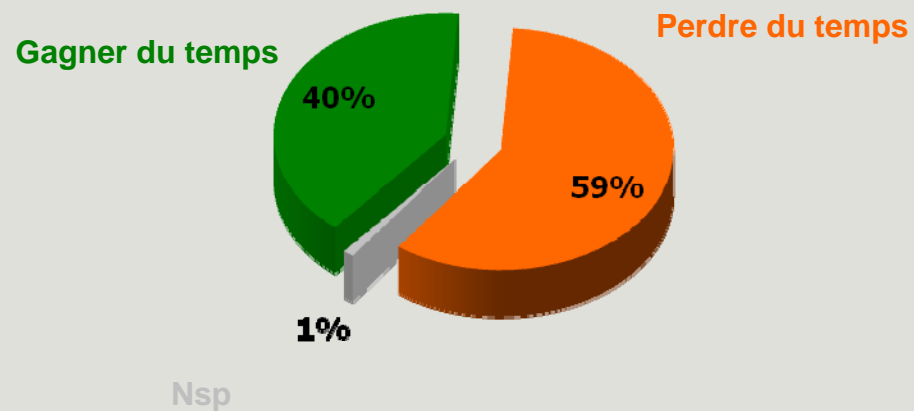
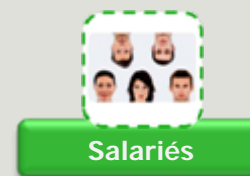
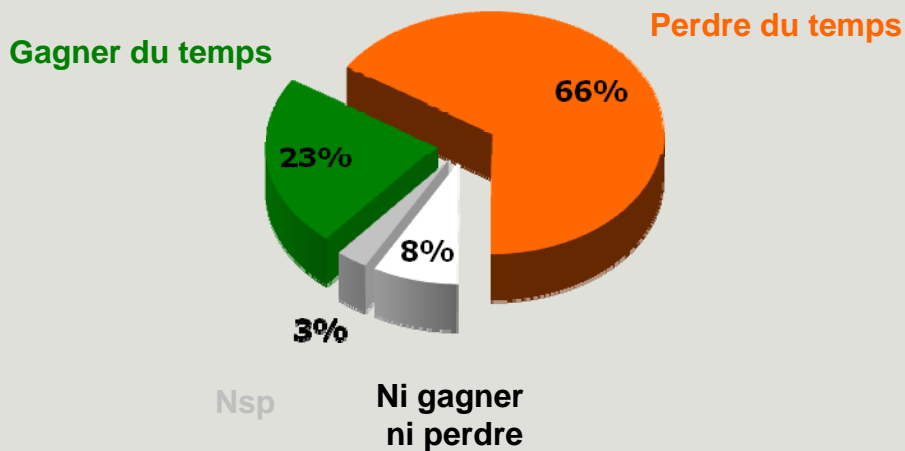


Gain ou perte de temps dans la résolution des problèmes

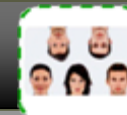
Question : selon vous, la création de telles institutions représentatives des salariés ferait plutôt gagner du temps ou plutôt perdre du temps dans les négociations avec vos salariés / votre patron dans la résolution des problèmes ?



Service aux entreprises 73%
6 à 10 salariés 80%

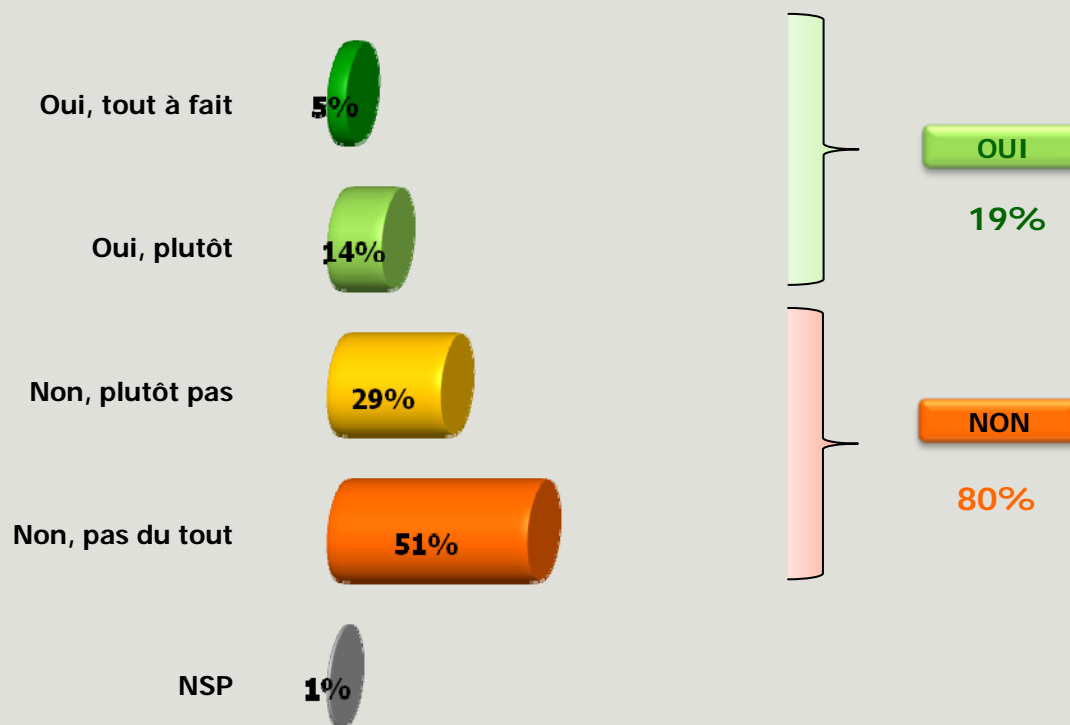


Besoin d'un intermédiaire au dialogue

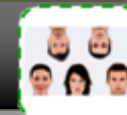


Salariés

Question : ressentez-vous le besoin d'avoir un intermédiaire ou un représentant pour discuter et négocier avec votre patron ?

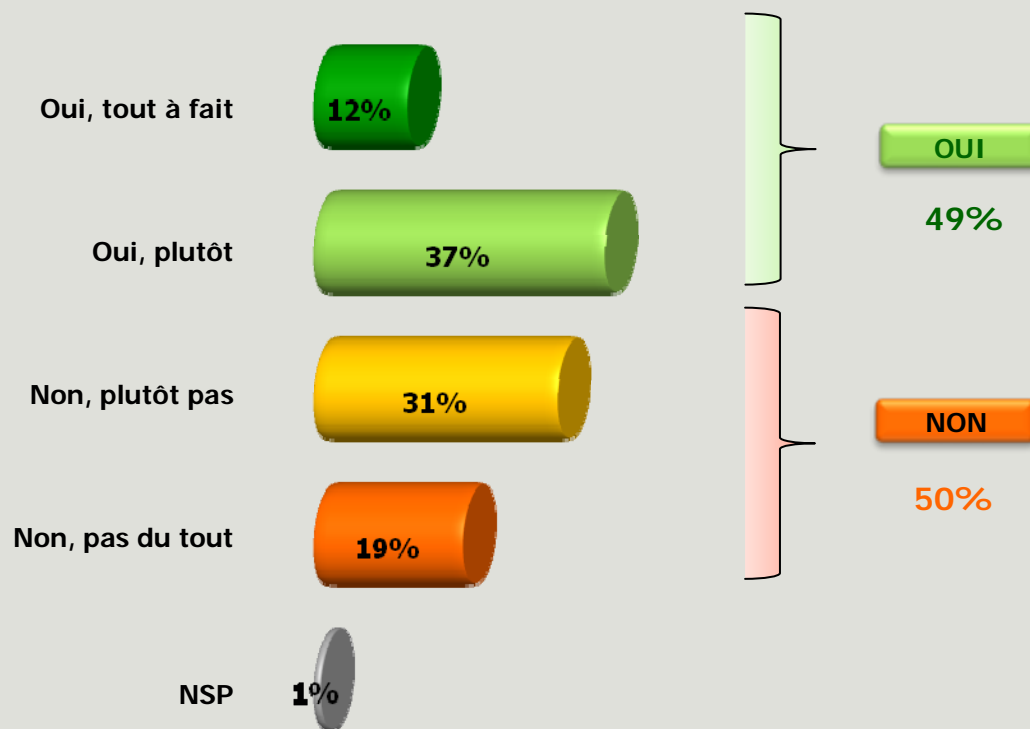


Appréciation de l'amélioration des droits des salariés

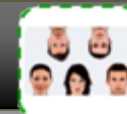


Salariés

Question : pensez-vous que la création de telles institutions représentatives des salariés améliorerait vos droits en tant que salarié(e) d'une petite entreprise ?



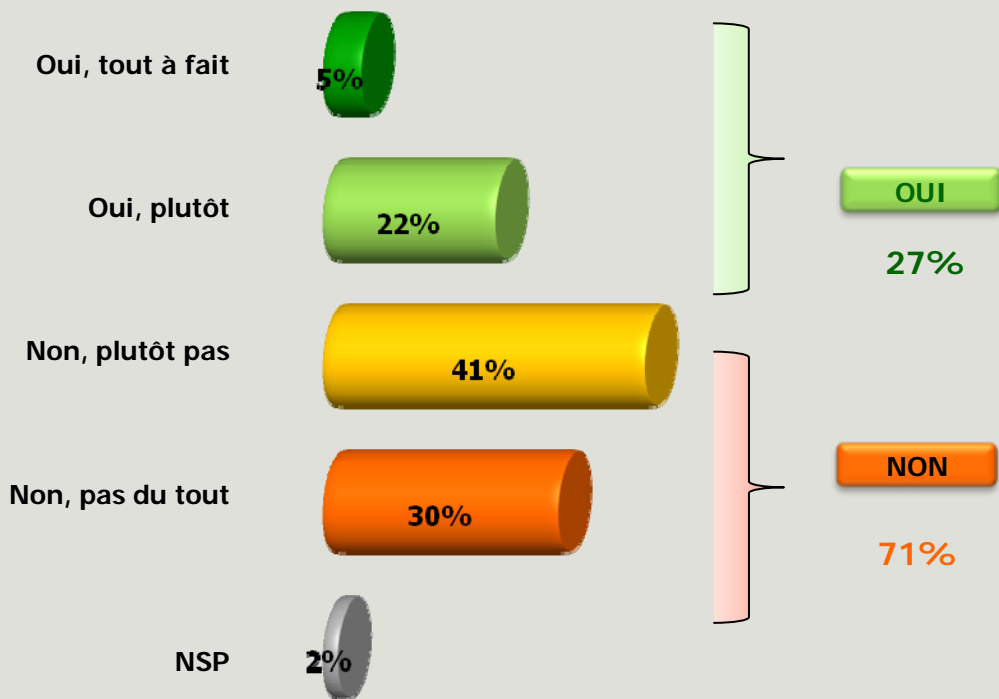
Envie de devenir délégué(e) du personnel



Salariés

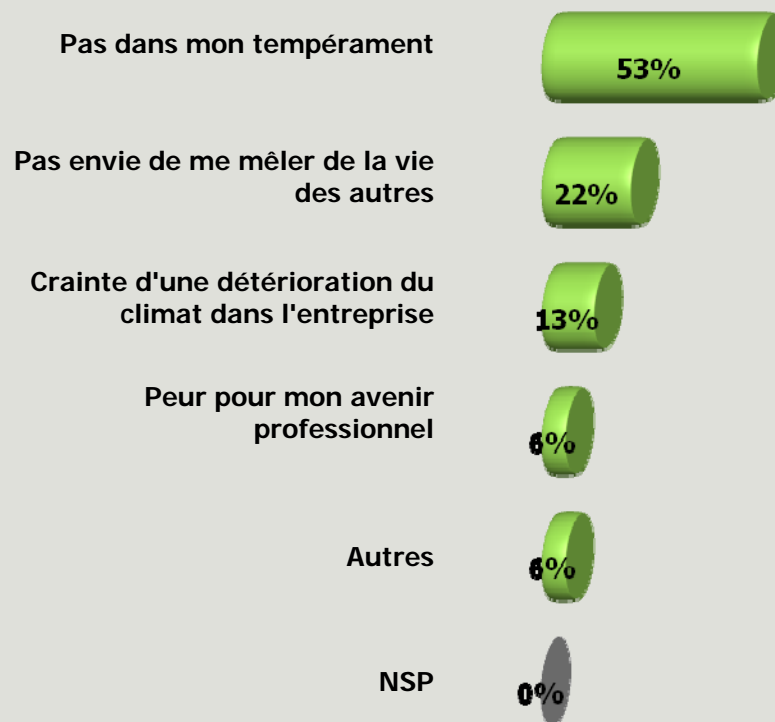
Question : accepteriez-vous de devenir délégué(e) du personnel si le seuil de désignation était abaissé ?

Base : salariés de TPE de 6 à 10 salariés

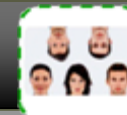


Question : sinon, pourquoi ?

Base : salariés de TPE de 6 à 10 salariés qui déclarent ne pas vouloir devenir délégué du personnel

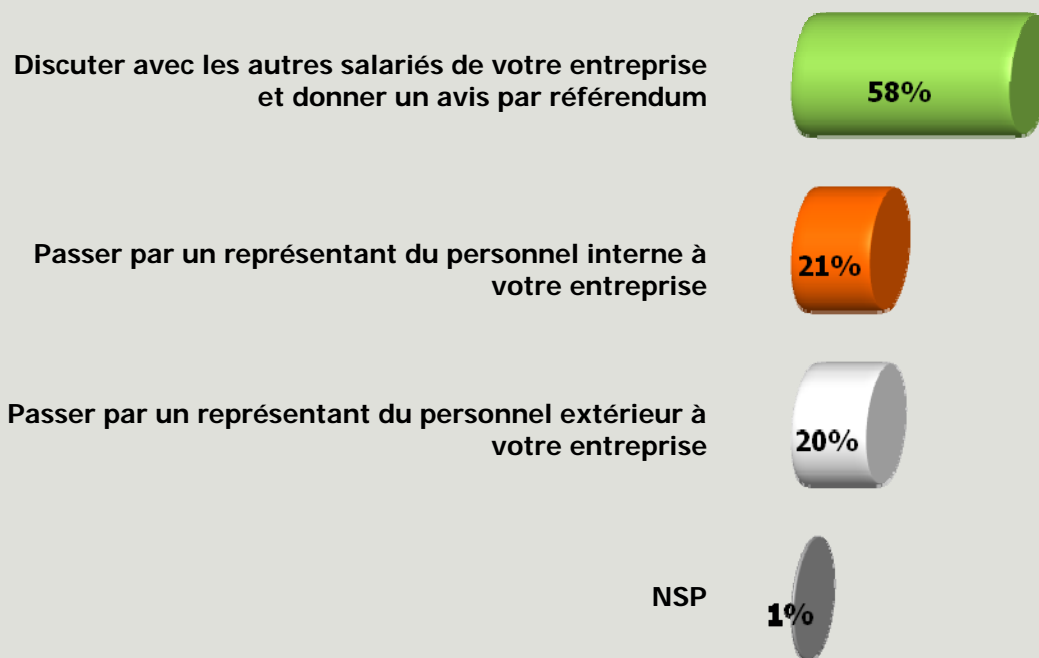


Préférence des salariés pour le référendum



Salariés

Question : la loi subordonne de plus en plus l'adoption de nouveaux dispositifs ou l'adaptation de réglementation à la signature d'accords d'entreprise. Préférez-vous... ?



3

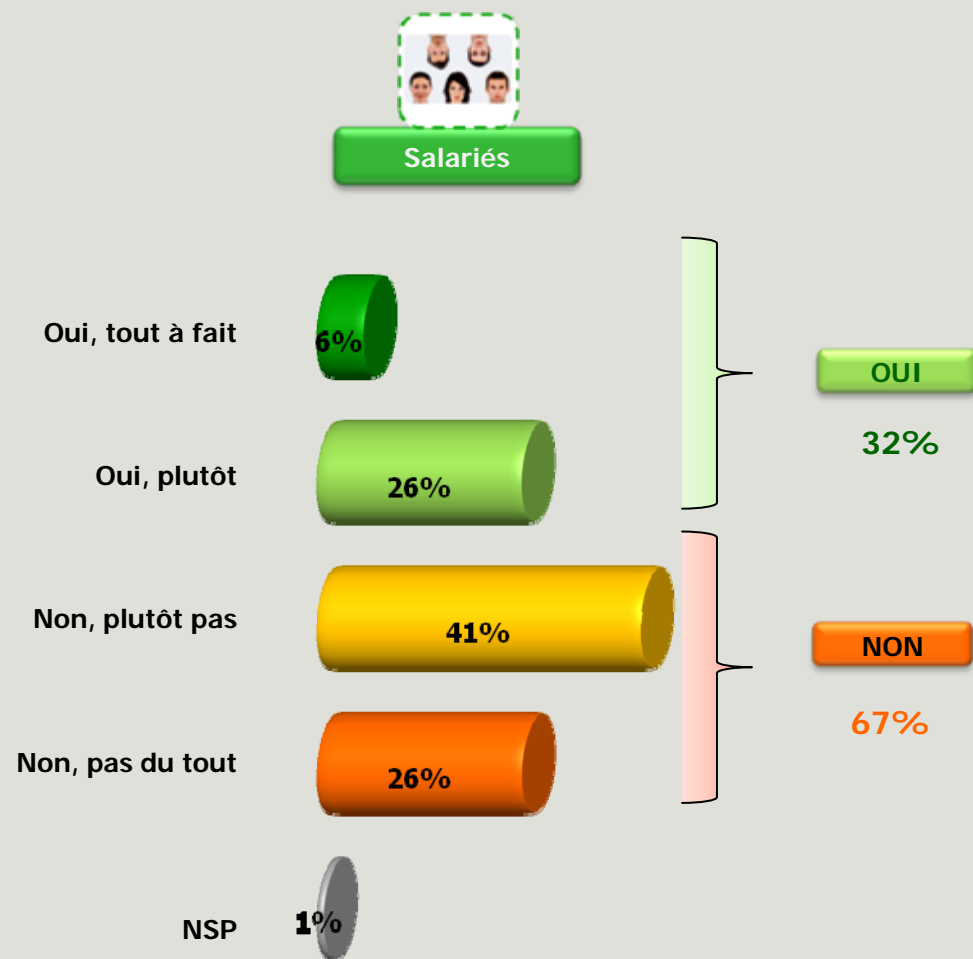
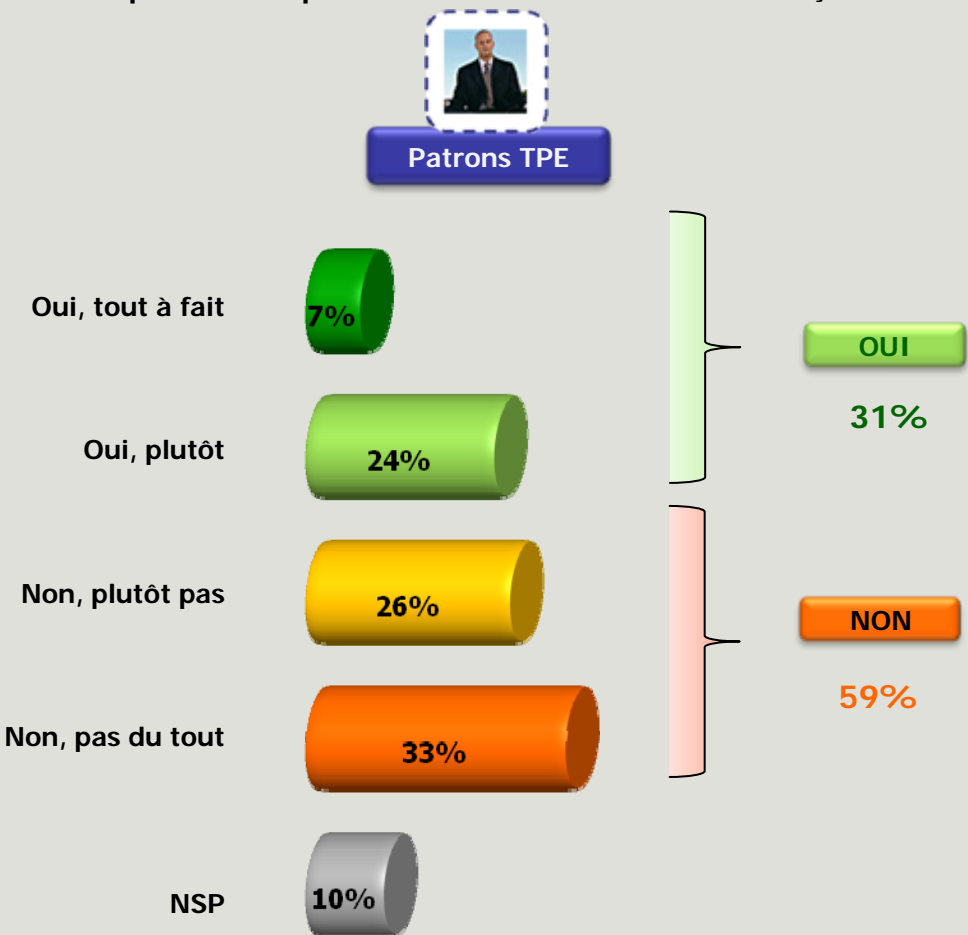
Syndicats et gouvernements



Représentativité des syndicats patronaux / de salariés

Question patrons : aujourd'hui, estimez-vous que les syndicats patronaux sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de l'ensemble des entreprises françaises ?

Question salariés : aujourd'hui, estimez-vous que les syndicats de salariés sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de l'ensemble des salariés français ?

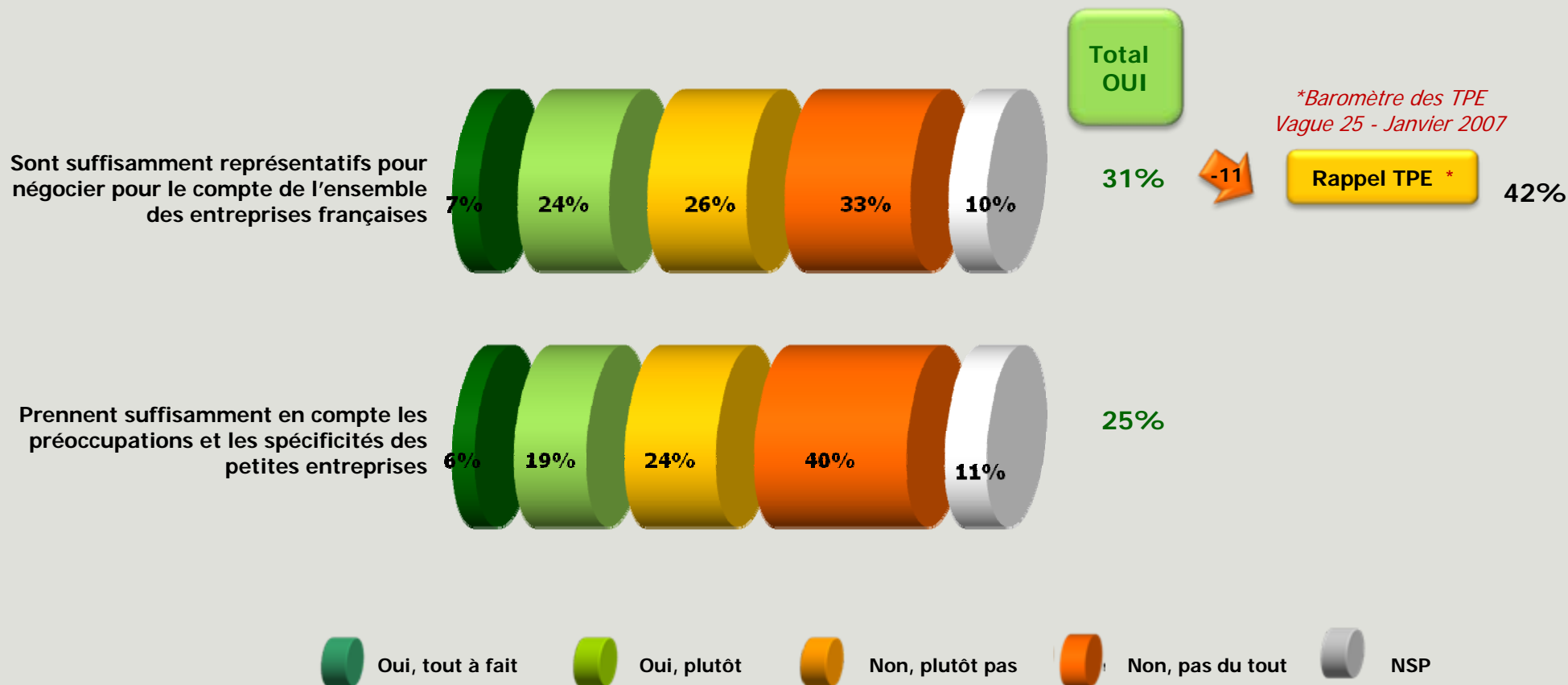


Opinions sur les syndicats patronaux



Patrons TPE

Question : estimez-vous que les syndicats patronaux... ?

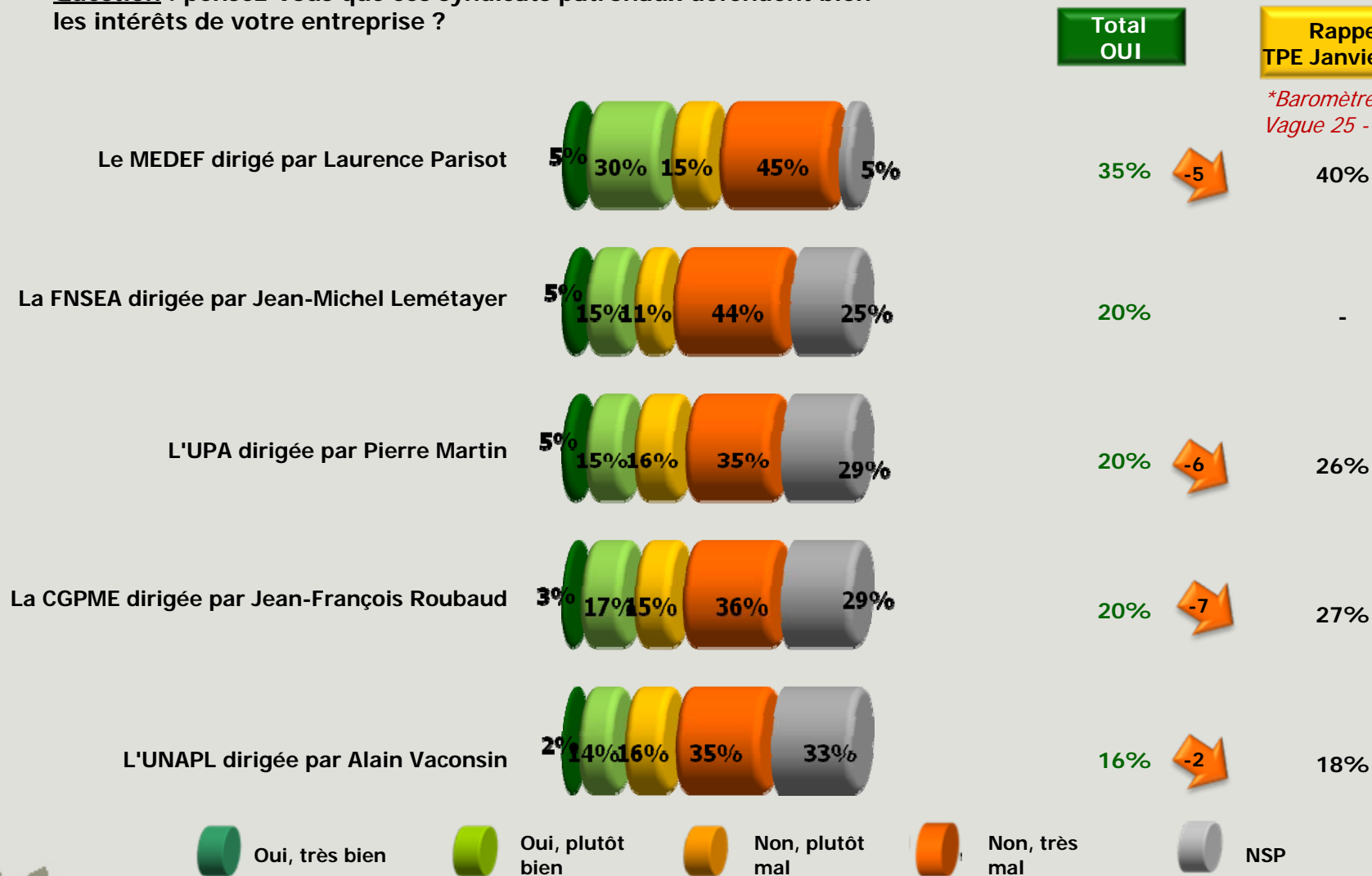


Opinion sur les syndicats patronaux

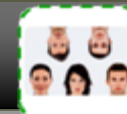


Patrons TPE

Question : pensez-vous que ces syndicats patronaux défendent bien les intérêts de votre entreprise ?



Confiance dans les syndicats de salariés

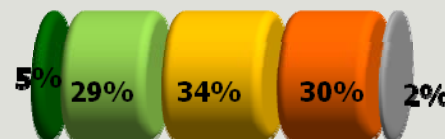


Salariés de TPE (1 à 10)

Question : faites-vous confiance à ces syndicats de salariés pour défendre les intérêts des salariés de TPE ?

Sous-total confiance

La CFDT, Confédération Française Démocratique du Travail dirigée par François Chèreque



33%

FO, Force Ouvrière dirigée par Jean-Claude Mailly



30%

La CGT, Confédération Générale du Travail dirigée par Bernard Thibault



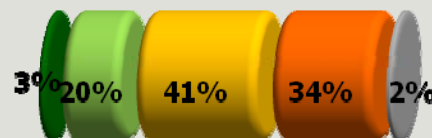
28%

La CFE-CGC, Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres dirigée par Bernard Van Craeynest

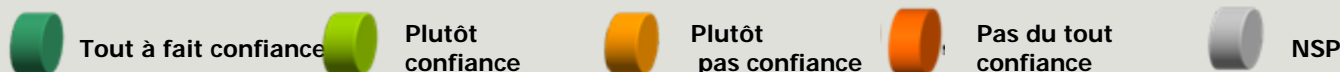


25%

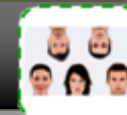
La CFTC, Confédération Française des Travailleurs Chrétiens dirigée par Jacques Voisin



22%

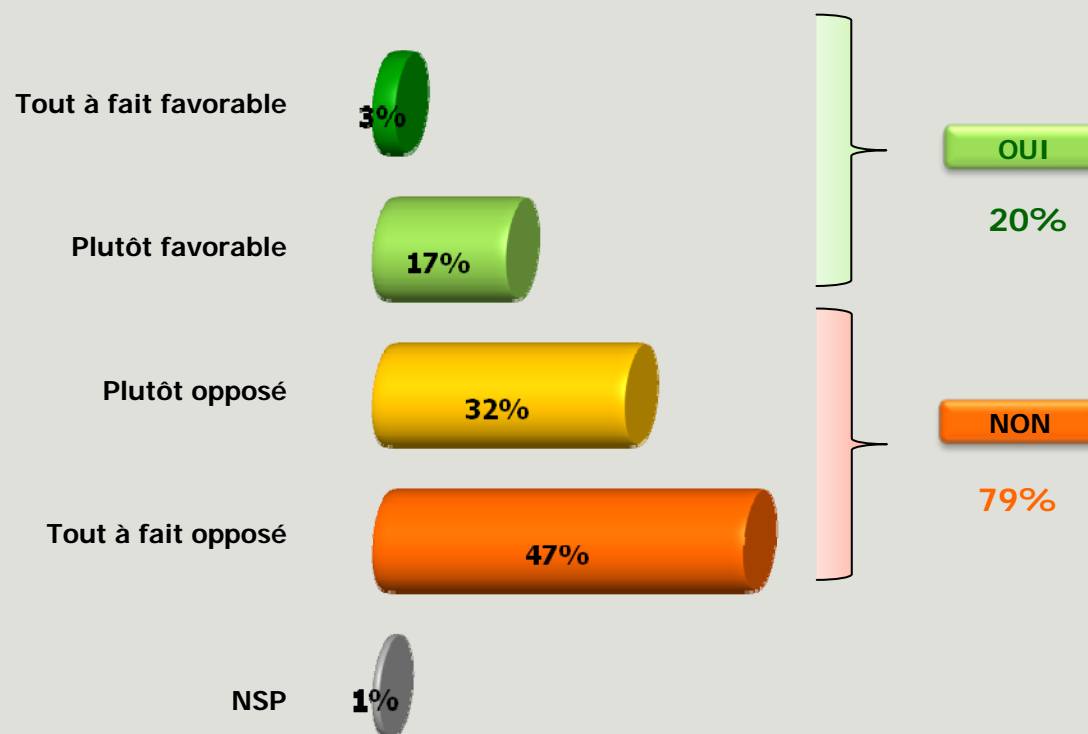


Adhésion à un syndicat de salariés



Salariés

Question : certains proposent d'obliger les salariés à adhérer à un syndicat pour améliorer leur représentativité. Etes-vous favorable ou opposé(e) à cette proposition ?

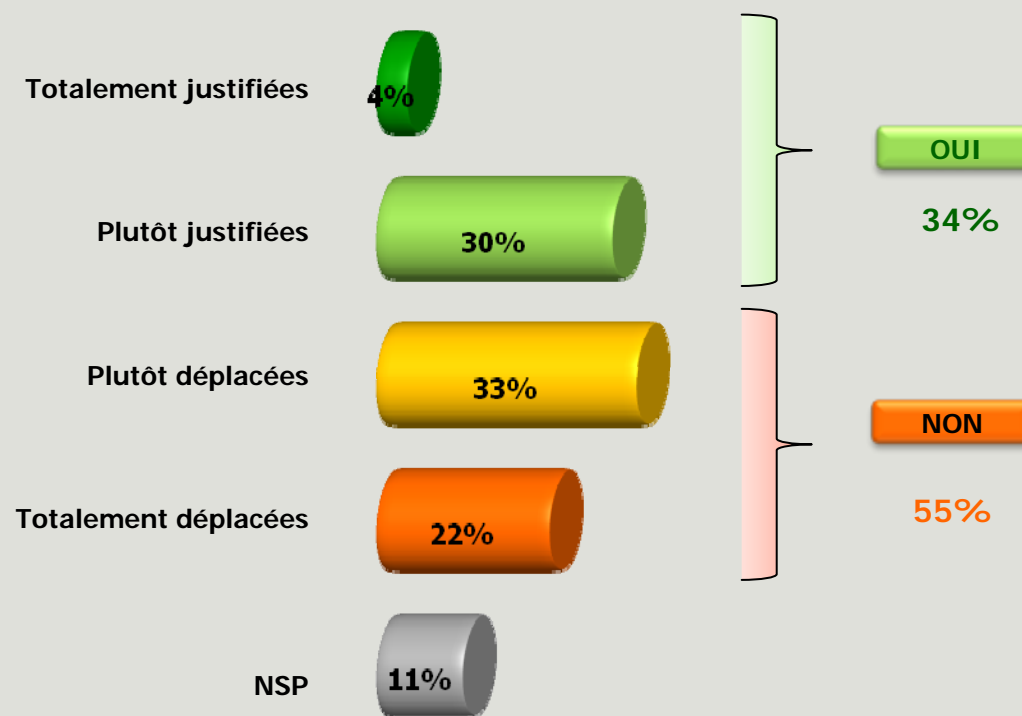


Pression du gouvernement mal perçue



Patrons TPE

Question : le ministre du Travail Xavier Darcos a menacé les organisations patronales de reprendre la main si les négociations sur le dialogue social dans les TPE n'avançaient pas. Dans le contexte économique actuel, comment percevez-vous ces menaces ?



Pression gouvernementale et promesses de campagne



Patrons TPE

Question : trouvez-vous que la pression mise par le gouvernement sur les organisations patronales pour les obliger à trouver des moyens de renforcer l'effectivité de la représentation collective du personnel des petites entreprises est en adéquation avec les promesses de campagne du Président Sarkozy ?

